

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002685 / 86457338
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1680 Romont FR
Secteurs Torréfaction / production café
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 4 F
01.11.2014–31.10.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-002799 / 70805031
Glas Trösch SA Sécurité, 1630 Bulle
Ligne de production du verre (four)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
30 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002848 / 73317066
Von Bergen SA, 1564 Domdidier
Rampe-Pool Logistique (gestion des produits pour la production
du site Philip Morris)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
21.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)
- 14-002804 / 63095732
MERCK SERONO SA, 1804 Corsier-sur-Vevey
Département de conditionnement
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
27 H, 6 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002814 / 50394254
Implenia Suisse SA Bau INFRA WEST, 1213 Onex
Chantier Viaduc OA3612 Plates-formes de l'aérogare – Aéroport de Genève –
Travaux de génie civil sur les plates-formes: cons. Implenla-Marti & ses
sous-traitants: Hydrojet, Etico, Mageba, Freyssinet, Signal, Reproad, Sornalu
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-002686 / 86457338
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1680 Romont FR
Secteurs Torréfaction / production café
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 6 F
01.11.2014–31.10.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-002840 / 41382747
Jean Baertschi SA, 2746 Crémines
Atelier de décolletage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002806 / 51937392
Manufacture de boîtes de montres M.R.P. SA, 2942 Alle
Production ateliers; étampage, usinage CNC, polissage, meulage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
43 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-002681 / 65356214
Banque Julius Baer & Cie SA, 1204 Genève
Marketing Region Geneva/Clients Events
Besoin particulier de consommation
2 H, 5 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002796 / 62187360
Otis SA succursale de Lausanne Ascenseurs, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
*) Service de piquet pour la Suisse Romande: interventions de dépannage
lors de problèmes techniques des installations chez leurs clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
32 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 14-002798 / 41843613
W. Benoit SA, 1202 Genève
Secteur exploitation: interventions de dépannage lors de problèmes techniques des équipements chez leurs clients (chauffages, brûleurs, citernes etc.)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002490 / 72153854
Lotaris SA, 1400 Yverdon-les-Bains
dpt Exploitation Informatique: intervention de dépannage lors de problème technique sur leurs équipements et applications IT.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002800 / 70805031
Glas Trösch SA Sécurité, 1630 Bulle
Service de la maintenance: intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements de la production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 14-002797 / 52144508
USINES METALLURGIQUES DE VALLORBE SA, 1337 Vallorbe
Maintenance: entretien hebdomadaire ou ponctuel de certains équipements/installations de la production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-002687 / 86457338
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1680 Romont FR
Secteurs Torréfaction / production café
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 10 F
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)
- 14-002793 / 64601362
BASF Suisse SA, 1870 Monthey
Production bâtiment 372
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 14-002862 / 83586541
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2926 Boncourt
Secteur G: «Fournitures C10»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.11.2014–31.10.2017 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

28 octobre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail